



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

les membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la
salle de la Mairie, pour la réunion qui aura lieu :

VENDREDI 27 FEVRIER 2026
à 19 heures

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2025 ;
- Budget principal :
 - Vote du compte financier unique 2025 ;
 - Affectation des résultats ;
- Budget annexe Lotissement :
 - Vote du compte financier unique 2025 ;
 - Affectation des résultats ;
- Budget assainissement collectif :
 - Vote du compte financier unique 2025 ;
 - Affectation des résultats ;
- Autorisation à M. Le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 ;
- Lotissement « Clos Tutaud » : avenant à la convention passée auprès du Conseil Départemental de la Dordogne ;
- Contrôles annuels réglementaires sur les bâtiments et installations du patrimoine communal : choix de l'entreprise ;
- Bardage bâtiment photovoltaïque : avenant ;
- Local commercial situé 26 place du marché : cession de fonds de commerce et droit de préférence ;
- Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne : modification statutaire ;
- Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne : adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – éclairage public des ZAE ;
- Décisions du Maire ;
- Divers.

Le 20 février 2026
Le Maire, Patrick LACHAUD

